

NÉCROLOGIE

Edouard Prost

1912

Le monde industriel de notre Région vient d'éprouver une perte très sensible en la personne de M. Edouard PROST, décédé le 16 octobre dernier.

Ingénieur, sorti de notre Ecole Centrale Lyonnaise en 1912, il avait pris, dès la fin de la guerre 1914-18, la succession de son père, M. Lucien PROST, décédé en 1918, à la direction de la Société Anonyme des Etablissements Lucien PROST, Fabrique de Produits Réfractaires, à Givors.

Il y avait acquis rapidement une compétence à la fois technique et commerciale indiscutable.

Mais le lutteur infatigable qu'il était ne pouvait se contenter longtemps de cette activité. Aussi s'orientait-il bientôt vers l'organisation régionale de sa profession et comptait parmi les premiers fondateurs du Syndicat des Fabricants de Produits Réfractaires en 1935, à Rive-de-Gier. Bientôt élevé par la confiance de ses collègues à la Présidence de cet Organisme, il le transféra à Lyon sous le nom de Syndicat des Fabricants de Produits Réfractaires du Sud-Est.

Pendant la période si difficile de l'occupation allemande, conscient de la né-

cessité d'une coordination plus étroite encore des efforts de tous les Industriels de la Céramique, il réalisait enfin, en 1943, un projet qu'il méditait depuis longtemps en fondant l'Union des Syndicats des Fabricants de Céramique du Sud-Est. Cette Union, dont la Présidence lui était confiée, groupait, avec son Syndicat des Produits Réfractaires, les autres groupements professionnels régionaux de la Céramique.

Son mandat statutaire de trois ans expiré lui était renouvelé par la confiance affectueuse de ses Collègues.

Au cours de cette période, il donnait un essor rapide et vigoureux aux groupements qu'il présidait avec tant de compétence. Il obtenait bientôt le rattachement du Syndicat des Fabricants de Produits Réfractaires du Sud-Est au Syndicat National des Industries de Produits Réfractaires dont il était immédiatement élu Vice-Président. D'autre part, il faisait agréer l'Union Céramique du Sud-Est comme Adhérent direct de la Confédération des Industries Céramiques de France, à l'égal des Syndicats Nationaux qu'elle groupait.

Appréciant son expérience et son dynamisme, le Comité Interprofessionnel Lyonnais ne tardait pas à l'appeler au sein de son Conseil d'Administration.

Mais l'activité du Président PROST devait rapidement déborder le cadre de la Profession Céramique pour se déployer dans les Organisations sociales. Ses qualités exceptionnelles le faisaient désigner comme Administrateur de l'Association Lyonnaise de Prévoyance et Président de la Caisse Lyonnaise de Prévoyance.

Enfin, dès 1947, il était un des premiers à organiser un service de Médecine du Travail et fondait, en collaboration avec ses Collègues locaux, le Comité interentreprise de la Céramique de Givors, dont il assumait la Présidence.

C'est une vie riche en activités et dévouements qui vient de s'éteindre. La disparition du Président PROST sera profondément ressentie par tous les groupements qu'il animait de son ardeur et de sa foi. Mais, dans beaucoup de cœurs restera gravé le souvenir d'un homme de bien dont les œuvres professionnelle et sociale honorent notre région, en même temps que sa profession.